

Dans quelles mesures les populations sont-elles moins exposées aux risques technologiques ?

Q6

Du fait de la présence de nombreux sites industriels, l'État met en œuvre, sur le territoire de la Directive Territoriale d'Aménagement, plusieurs outils destinés à prévenir les risques industriels chroniques et accidentels, afin de protéger les populations. Liés aux établissements SEVESO, les Plans de Prévention des Risques Technologiques sont à 80 % finalisés. Le PPRT du Havre est actuellement mis en enquête publique, dernière étape de consultation avant son approbation.

Évolution du nombre de Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) prescrits-approuvés

Les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) participent à la politique de maîtrise des risques sur les territoires accueillant des sites industriels à haut risque, sites soumis au régime européen « Seveso seuil haut ». Ils visent à améliorer la coexistence de ces sites existants avec leurs riverains, en améliorant la protection de ces derniers tout en pérennisant les premiers. Les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados sont concernés par 16 PPRT prescrits, dont 14 dans le périmètre de la Directive Territoriale d'Aménagement. Ces 14 PPRT concernent 44 établissements.

On notera que 3 PPRT ont été abrogés, par suite de fermeture des établissements concernés (Alizay et Honfleur), ou la réduction des quantités stockées conduisant à ce que les établissements ne soient plus Seveso « seuil haut » et donc, plus soumis à PPRT (Ouistreham).

Enfin, le PPRT anciennement nommé « Rouen ouest » a été divisé en deux compte tenu de la reconversion de la raffinerie Petroplus. On compte désormais un PPRT de « Petit et Grand Quevilly » qui regroupe l'usine Borealis et 4 dépôts Rubis, et le PPRT de Petit-Couronne, qui regroupe le dépôt de GPL de Butagaz (en activité), l'ancienne raffinerie Petroplus et les cavernes de stockages de GPL anciennement exploitées par Shell. Avec le transfert de l'autorisation d'exploiter le parc de stockage du Milthuit à la société Bolloré Énergie, le PPRT de Petit-Couronne va être réamorçé à l'été 2016.

11 des 14 PPRT du périmètre de la DTA sont aujourd'hui approuvés, le dernier en date est celui de Port-Jérôme, premier « PPRT de Zone » (6 établissement Seveso) validé par arrêté préfectoral, en 2014. Le PPRT de Mondeville a été approuvé en 2015. Sont encore en procédure d'approbation les PPRT du Havre (approbation prévisionnelle en 2016), du Petit et Grand Quevilly (2017) et de Petit-Couronne (2017).

Évolution des surfaces en « maîtrise d'urbanisation » dans les zones de PPRT

Évolution annuelle des surfaces incluses dans les périmètres des PPRT

	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	Total 3 Dpts	Zone DTA										
Surface approximative concernée par un PPRT approuvé (en Ha)	11	11	91,3	91,3	4 624	159	4 800	336	7 500	3 140	7 565	3 205

Les surfaces estimées en « maîtrise d'urbanisation », soit les surfaces incluses dans le périmètre des PPRT approuvés sont les suivantes :

- Brionne : 11 ha
- Caudebec-en-Caux : 5,3 ha
- Port-Jérôme : 2 000 ha
- Saint-Jouin Bruneval : 45 ha
- Saint-Aubin les Elbeufs : 112 ha
- Saint-Pierre les Elbeufs : 330 ha
- Monville : 65 ha
- Rouen Lubrizol : 27 ha
- Gaillon : 165 ha
- Saint-Pierre la Garenne : 23 ha
- Vernon : 4 300 ha
- Honfleur : 75 ha
- Boulon : 437 ha

Évolution des « **Dossiers d'Informations Communales sur les Risques Majeurs** » (DICRIM) dans les communes de la DTA

Évolution annuelle du nombre de DICRIM par département

Départements	2009			2010			2011			2012			2013			2014			2015		
	14	76	27	14	76	27	14	76	27	14	76	27	14	76	27	14	76	27	14	76	27
Nombre de DICRIM	79	133	175	nc	138	190	98	148	191	nc	nc	191	nc	280	191	nc	290	191	nc	301	191
% de DICRIM/au nombre total de communes étant soumises à cette obligation	25,3	35,2	87,1	nc	36,6	94,5	13,9	39,4	95	nc	nc	95	nc	40,5	95	nc	41,8	95	nc	43,4	95

Données cumulées

En Seine-Maritime, 43 mises à jour de DICRIM ont été réalisées jusqu'en 2015 sur le territoire de la DTA, soit une nette progression par rapport aux années précédentes.

La majorité des communes de l'Eure concernées ont réalisé ces dossiers avant 2010.

Sources : DREAL Normandie ; Préfecture 14, 76 et 27

« **DTA Estuaire Seine** »

Dispositif de suivi - évaluation - Actualisation 2015

DREAL Normandie